



Baccalauréat Professionnel « Commerce »

Présentation

Le Baccalauréat professionnel propose une formation en 3 ans :

Seconde - Première - Terminale professionnelle

Organisation des études

Durant ce parcours en 3 ans, les élèves passeront la certification intermédiaire BEP « Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers » en classe de 1ère.

Les bons résultats (mention au bac) et l'assiduité de l'élève faciliteront l'accès en BTS.

Objectifs de la formation

Les objectifs du bac pro commerce sont de donner des compétences en vente centrées sur la relation client en unité commerciale (grandes surfaces, magasins, boutiques...).

À la différence du bachelier vente, le titulaire du bac pro commerce ne se déplace pas pour aller à la rencontre du client.

C'est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale (physique ou virtuelle) afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande.

Autonome en entretien de vente, il exerce son activité sous l'autorité d'un responsable. Son activité, au sein d'une équipe commerciale, consiste à participer à l'approvisionnement, à la vente, à la gestion commerciale

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

Français - Histoire Géographie
Mathématiques
2 Langues vivantes (Anglais et Espagnol)
Education Physique et Sportive
Education artistique - Arts appliqués

50%

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité

Formation professionnelle technologique et scientifique
Prévention - Santé - Environnement
Activités de projet
Accompagnement personnalisé

50%

TOTAL HEBDOMADAIRE (horaires donnés à titre indicatif)

33 h

FORMATION EN ENTREPRISE

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel à hauteur de **6 semaines** de découverte des métiers de la filière correspondant au diplôme préparé est programmé en classe de seconde ; suivront **16 semaines** sur les deux autres années de formation.

L'élève doit élaborer un dossier professionnel et il détaille notamment une tâche accomplie dans chaque entreprise. Les périodes de formation en entreprise et le dossier professionnel font l'objet d'une évaluation qui est prise en compte lors de la délivrance du diplôme.

